



**CONTRAT ETAT-ONF 2012-2016 :**

**Un pas de plus**

**vers le démantèlement  
du Service public forestier**



FORÊT MASSACREE : PATRIMOINE ABANDONNE

L'office National des Forêts a succédé en 1965 à l'Administration des Eaux et Forêts. Cet établissement public qui compte aujourd'hui 9500 personnels dont 6500 fonctionnaires et 3000 ouvriers forestiers gère 4,5 millions d'ha de forêts publiques en métropole et 8 millions d'ha en outre mer. En l'espace de 25 ans l'ONF a déjà perdu 40 % de ces effectifs

L'ONF, en application du Code Forestier a pour mission la gestion durable dans le respect de la multi fonctionnalité des forêts publiques, afin de transmettre ce patrimoine irremplaçable aux générations futures.

Aujourd'hui, ces principes sont battus en brèche par la politique gouvernementale qui impose à nouveau la suppression de 700 emplois et poursuit son désengagement financier en créant une nouvelle taxe de 2 € par ha que devront assumer les collectivités locales pour les forêts qu'elles possèdent.

De plus, le discours d'URMATT de mai 2009, prononcé par le président de la République fixe des objectifs d'augmentation de la production de 20 millions de m<sup>3</sup>. Ces chiffres extravagants et basés sur des données fausses mettent en péril nos forêts françaises qui sont déjà moins riches en bois que beaucoup de forêts de nos voisins (ex : alors qu'en France le volume à l'hectare avoisine les 170 m<sup>3</sup>, en Suisse ce volume atteint le double et en Allemagne il est de 280 m<sup>3</sup>)

## UNE AUTRE POLITIQUE EST POSSIBLE et NECESSAIRE

Pour la **CGT-FORÊT**, il faut mettre un terme à la *Révision Générale des Politiques Publiques* qui a déjà désorganisé bon nombre de services publics comme l'école ou les hôpitaux.

Comme le disent de nombreux experts, il est grand temps de recréer des emplois dans les forêts publiques pour permettre à celles-ci de répondre au défi du changement climatique.

La richesse de nos forêts ne repose pas uniquement sur les millions de m<sup>3</sup> produits. Selon le Commissariat au Développement durable, la valeur en terme de biodiversité, d'élément régulateur du climat et du régime des eaux, ou encore son rôle récréatif d'accueil du public représentent les 2 tiers des richesses produites par les forêts.

La **CGT-Forêt** propose donc que le financement de la forêt publique ne repose plus uniquement sur le produit de la vente des bois mais intègre la valeur écologique et sociale de la forêt. Ces principes sont déjà en vigueur dans certains pays.

Bien loin d'une mise en coupe réglée de la forêt française qui ne durera qu'un temps, il est urgent d'adopter une approche qui associe écologie et économie.

Aujourd'hui, beaucoup d'usagers, d'associations d'amis des forêts sont scandalisés par l'intensification des coupes dans nos plus belles forêts. C'est pour dénoncer ces abus qu'un collectif regroupant plus de 30 organisations d'horizons divers, s'est constitué en Lorraine.

Nous vous invitons à consulter le site internet [sosforets.wordpress.com](http://sosforets.wordpress.com)



Pour prendre contact avec la **CGT-FORÊT** consulter notre site <http://www.cgt-foret.org>

Paris février 2012